

# CONSEIL DE GESTION

## Salon Préclin

### Procès-Verbal de la séance du 31/05/2024 à 09h30

**Enseignants présents :** Sylvie BEPOIX, Manuel BORREGO, Paul DIETSCHY, Mohamed EMBARKI, Séverine EQUOY-HUTIN, Benjamin GOLDLUST, Yvon HOUSSAIS, Jasmine JACQ, Margareta KASTBERG, Romuald JEAN-DIT-PANEL, Philippe LAPLACE, Philippe PAYEN, Yohan SAHRAOUI, Michel SAVARIC

**Enseignants ayant donné procuration :** Sophie MARIANI-ROUSSET, Almudena, SANAHUJA

**Personnels BIATSS présents :** Frédérique BAEHR, Marie-Pascale BEHRA, Martial CAVATZ , Sébastien JACQUOT, Philippe SIGNORET, Gilles VUIDEL

**Personnels BIATSS ayant donné procuration :** Catherine AYMONIER, Myriam SCHOEN

**Etudiants présents :** Sasha ABDU-RAZEK, Marcelin BONNET, Marie CONOIR, Maxime CONTE, Arthur LEFEBVRE-DULMET, Xavier MATHIS

**Etudiants ayant donné procuration :** Daphné MUSIAUX

**Personnalités extérieures :** Olivier COULON

**Membres de Droit :** Nadège CHEVRE, Responsable des Services Administratifs.

**Membres invités :** Anaïs MOREAU, Secrétaire de Direction.

Le quorum étant atteint, le doyen ouvre la séance à 9h40.

#### ORDE DU JOUR :

1. Approbation du PV du dernier Conseil de Gestion
2. Examen et validation des nouveaux tableaux de M3C
3. Point d'information et discussion sur la réforme de la formation des enseignants
4. Salle de convivialité étudiante
5. Point d'information et discussion sur la dernière délibération du CA « Approbation des principes directeurs d'évolution de l'université de Franche-Comté en futur Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel expérimental »
6. Mise en place de l'UE "Enjeux socio-écologiques" : organisation pédagogique et administrative
7. Révision des statuts de l'UFR SLHS : examen et vote
8. Répartition des représentantes et représentants étudiant dans les Commissions de l'UFR SLHS

9. Questions diverses : autres questions à transmettre à Anaïs MOREAU au plus tard le jeudi 30 mai 2024.
- Renouvellement du logement NAS de Mohamed Hakkar, concierge à l'UFR SLHS
  - Statuts Département Communication et Société (doc. joint)

1. Approbation du PV du dernier Conseil de Gestion

Le PV du dernier Conseil de Gestion est adopté à l'unanimité avec intégration des modifications.

2. Examen et validation des nouveaux tableaux de M3C

**Pascal DUCOURNAU** : Vous avez reçu les tableaux hier ce qui laisse peu de temps pour les examiner. Ne serait-il donc pas pertinent de déplacer leur examen à une réunion ultérieure.

**Sylvie BEPOIX** : Tout n'a pas été reçu il en manque encore 8.

**Pascal DUCOURNAU** : il est étonnant que ce soit au Conseil de Gestion de valider ces M3C. Ne doivent-ils pas être validés en CFVU ?

**Michel SAVARIC** : Pour moi c'est le SCD qui gère ça. Certaines M3C ne sont pas bonnes il faut les modifier. Autre question, par rapport à l'UE transition socio-écologique qui devrait figurer dans les M3C : qui contacter pour savoir où la placer ?

**Séverine EQUOY-HUTIN** : faut-il faire apparaître les RSE dans le tableau ?

**Sylvie BEPOIX** : on nous a dit qu'on pouvait rajouter ce qu'on veut.

**Séverine EQUOY-HUTIN** : il faut que ce soit dedans sinon cela posera problème pour les étudiants.

**Philippe PAYEN-DE-LA-GARANDERIE** : il y a une réelle difficulté à la mise en place de ces tableaux.

**Michel SAVARIC** : en Histoire nous les traitons au cas par cas. C'est assez flou et cela demande un effort de la part de l'étudiant et du professeur.

**Yohan SAHRAOUI** : les M3C sont en ligne sur le site de l'UFR. Les étudiants y ont donc accès. Y avez-vous accès ?

**Sylvie BEPOIX** : ces tableaux sont très simplifiés dans le but de faire quelques choses de général et ainsi éviter les demandes de modification tous les ans et que ça passe en CFVU. Nous avons besoin d'informations supplémentaires pour les étudiants.

**Pascal DUCOURNAU** : concernant les RSE : ce sont des préconisations et les responsables de départements doivent d'abord donner leur avis sur la possibilité de les appliquer.

**Michel SAVARIC** : Sylvie tu es toute excusée par rapport à ton erreur car au final les tableaux de ton deuxième mail sont bien plus clairs et plus lisibles. Le message d'Yvon HOUSSAIS à ton égard est inacceptable et inqualifiable et je souhaite que ce soit consigné dans le PV de ce Conseil de Gestion. Sinon, quelle est la différence entre Dispense de Contrôle Continu (DCC) et dispense d'assiduité ?

**Sylvie BEPOIX** : On ne peut pas être DCC en Contrôle Continu (CCI) sinon pas d'épreuves d'où la nécessité d'être dispensé d'assiduité.

**Benjamin GOLDLUST** : Thierry Kouamé a rencontré Monsieur Ducournau : aucun RSE ne sera accepté pour SSE dès lors qu'il n'y aura pas eu d'accord du Directeur de formation au préalable.

**Sylvie BEPOIX** : Les scolarités devraient demander aux responsables de formations leur avis sur la possibilité d'application des RSE. Un message pourra être fait à la rentrée pour demander aux responsables de formations de prendre une décision sur l'application des RSE.

**Pascal DUCOURNAU** : Il est prématuré d'adopter les M3C aujourd'hui. Proposons une réunion ultérieure sur un court temps en visio pour, les avoir tous en notre possession et ainsi pouvoir les examiner et les valider. Cela pourrait être un CG extraordinaire.

**Sylvie BEPOIX** : la Présidence de l'Université demande le dépôt le 10 juin avec le PV du CG pour le CFVU.

**Pascal DUCOURNAU** : peut-on apporter des explications sur le CC/CCI ?

**Sylvie BEPOIX** : CCI = seconde chance. Mais ici on fonctionne en CCI avec du rattrapage car nous n'avons pas de jury en 1<sup>er</sup> semestre, les rattrapages sont donc obligatoirement en juin. Sur demande de la formation, les jurys peuvent être mis en janvier et si possible on le fait. C'est un système mis en place dans certaines composantes mais à l'UFR SLHS c'est une réelle session de rattrapages : les notes obtenues dans le semestre ne sont pas conservées.

**Michel SAVARIC** : pourquoi supprimer la session 2 qui oblige à mettre en place les jurys ? Peut-être proposer une réflexion dans les départements ? Le service SAWE n'a pas les noms des nouveaux responsables de formations : n'y a-t-il pas de communication avec les scolarités ?

**Pascal DUCOURNAU** : le conseil de gestion extraordinaire aura lieu le 10 juin 2024 en visio.

### 3. Point d'information et discussion sur la réforme de la formation des enseignants

**Pascal DUCOURNAU** : une réforme vient d'être décidée de façon très abrupte pour l'accès aux formations des enseignants et sans concertation, avec un concours en L3. Sachant que dans la configuration actuelle les étudiants partaient à l'INSPE sans avoir la garantie d'intégrer le corps enseignant.

La rapidité de mise en place de cette réforme est assez déconcertante car on nous demande de modifier nos maquettes pour permettre une année de transition avant son implantation. Pour l'UFR, l'UE libre à mettre en place aura des conséquences sur les étudiants. Des collègues m'ont écrit car l'INSPE va disparaître, ils demandent à être intégrés au sein de l'UFR. Le dossier de reclassement doit être pris en charge par la DRH.

**Sylvie BEPOIX** : Aucun décret n'est paru. Pour le concours de PE : on se dirige vers une demande d'UE libre en attendant la mise en place d'une licence (une par académie) généraliste pour préparer le concours de PE.

**Séverine EQUOY-HUTIN** : ça existe déjà à Montbéliard.

**Sasha ABDUL-RAZEK** : n'importe quel organisme pourra proposer une formation au concours.

**Sylvie BEPOIX** : il faut que les Présidents des Universités fassent apparaître « Universités » dans le décret.

**Michel SAVARIC** : en revanche l'agrégation n'est pas reformée.

**Sylvie BEPOIX** : tout le disciplinaire est fait en fonction du concours. Que vont devenir les collègues de l'INSPEE ?

**Pascal DUCOURNAU** : pour la mise en place de l'UE libre il faut neutraliser un créneau dans les emplois du temps. A-t-on eu des directives ?

**Sylvie BEPOIX** : on verra quand on aura le texte.

**Olivier COULON** : ce qui domine dans cette réforme c'est la volonté politique de continuer la mise au pas des enseignants.

**Sylvie BEPOIX** : l'étudiant est obligé de s'engager pour 4ans.

**Pascal DUCOURNAU** : et concernant la licence PE, sommes-nous appelés à en mettre une en place en 2025 ?

**Sylvie BEPOIX** : non ce sera dans le cadre des écoles normales.

#### 4. Salle de convivialité étudiante

**Pascal DUCOURNAU** : des options ont été étudiées. Une des possibilités serait de proposer une petite salle de cours mais ceci implique de la retirer du logiciel de gestion des salles d'enseignement dans un contexte où nous sommes déjà en déficit d'espace. Nous avons donc identifié une salle dans le sous-sol du bâtiment A sous l'ancien cloître. C'est une cave borgne mais relativement saine avec du chauffage et une détection incendie. Une expertise doit être menée afin de pouvoir l'ouvrir au public. Les préconisations sont d'y faire ouvrir une porte secours qui donnerait coté ISTA. Or cela pose problème car le laboratoire ISTA est contre.

**Benjamin GOLDLUST** : oui c'est une opposition formelle de l'ISTA.

**Pascal DUCOURNAU** : différentes possibilités sont envisageables :

1. on abandonne le projet : ce qui n'est pas souhaitable.
2. possibilité de libérer une salle d'enseignement et d'utiliser la cave pour les cours.
3. si l'option de la cave est retenue nous devons faire pratiquer une issue de secours.

Dans tous les cas nous ferons une demande d'autorisation de travaux qui pourrait retarder la chose.

**Sasha ABDUL-RAZEK** : un sas serait mis en place comme une salle condamnée exclusivement utilisée en cas d'urgence.

**Benjamin GOLDLUST** : c'est un problème de sécurité. Et les étudiants à la cave ?

**Sasha ABDUL-RAZEK** : c'était un foyer étudiant auparavant.

**Pascal DUCOURNAU** : il ne s'agit pas de mettre les étudiants dans les caves. Le sujet est de leur trouver un endroit.

**Philippe PAYEN-DE-LA GARANDERIE** : et au Parisiana ? C'était l'ancienne maison des étudiants.

**Frédérique BAEHR** : c'est maintenant la salle des personnels.

**Margareta KATSBURG** : que fait-on des archives ?

**Nadège CHEVRE** : on a trouvé une salle au-dessus de Préclin.

Patrice CAUSERET a fait venir Grégory CUVELLIER pour nous donner son avis sur la cave.

**Pascal DUCOURNAU** : autre possibilité dans la mesure où cette cave a été utilisée comme salle de cours pourquoi ne pas l'utiliser comme telle ?

**Benjamin GOLDLUST** : c'est une question de sécurité.

**Pascal DUCOURNAU** : nous garantissons les conditions de sécurité.

**Benjamin GOLDLUST** : la Direction de l'ISTA s'oppose catégoriquement sur la mise en place d'une issue de secours et une salle de convivialité dans la cave.

**Pascal DUCOURNAU** : donc vous revenez sur ce qui a été dit dans mon bureau.

**Benjamin GOLDLUST** : il n'y a pas d'écrit.

**Michel SAVARIC** : si le problème est une question de sécurité, pourquoi ne pas attendre l'avis de l'expert de la DPI ou des pompiers ? Et en fonction de ça on agit.

**Nadège CHEVRE** : la commission de sécurité se tient fin juin, nous serons donc rapidement fixés.

**Benjamin GOLDLUST** : en tout cas la Direction de l'ISTA s'y oppose.  
Est-ce que les étudiants ne méritent pas mieux qu'une cave ?

**Maxime CONTE** : dans l'hypothèse où le diagnostic soit favorable ce serait pour quand ?

**Pascal DUCOURNAU** : rassurez-vous, nous prendrons toutes les précautions pour aménager cette salle, nous ne mettrons pas en danger qui que ce soit.

**Margareta KATSBURG** : y aura-t-il une charte des respects des locaux pour les étudiants ?

**Pascal DUCOURNAU** : nous mettrons en place une charte de bonnes pratiques oui, et nous chargerons Maëlys NEUBRAND de le faire.

##### 5. Point d'information et discussion sur la dernière délibération du CA « Approbation des principes directeurs d'évolution de l'université de Franche-Comté en futur Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel expérimental »

**Pascal DUCOURNAU** : j'ai pensé nécessaire de vous communiquer la délibération sur l'EPE accompagnée de statuts version 0 soumis à une évolution donc.

2 points :

- Les établissements associés ne perdent pas leur statut de personnalité morale et continueront à obtenir et négocier leur propre budget auprès de leur tutelle alors que l'UFC perd son autorité morale et financière.

- Présence extrêmement importante d'extérieurs au CA puisqu'on a 16 membres qui seront situés en dehors du périmètre tant des établissements associés que des représentants de l'actuel UFC. Le CA est composé pour moitié de membres de l'actuel UFC et pour l'autre d'extérieurs.

Si on compare avec les autres EPE on aurait pu faire le choix, il peut être encore fait d'ailleurs, de réduire cette part des membres extérieurs.

**Xavier MATHIS** : on réduit le nombre d'étudiants c'est bien ça ?

**Sylvie BEPOIX** : oui

**Xavier MATHIS** : on passe donc sur des mandats de 2,5 ans, sachant que peu d'étudiants sont là autant de temps.

**Michel SAVARIC** : les EPE sont minables et plus voués à l'échec que l'ancienne COMMUE.

**Philippe SIGNORET** : Est-ce que la présence des extérieurs est si importante ? Va-t-on vers la suppression des UFR ?

**Pascal DUCOURNAU** : Je me propose de faire un message à la Présidence de l'Université si vous n'y voyez pas d'inconvénient afin de leur faire remonter le problème de la représentativité des étudiants et des enseignants chercheurs.

Dans les faits, oui, Philippe on peut se demander ce que ça va changer.

Le document ne permet que des suppositions, il est très évasif sur la question des composantes et comment allons-nous organiser cela d'un point de vue pratique.

##### 5. Mise en place de l'UE "Enjeux socio-écologiques" : organisation pédagogique et administrative

**Yohan SAHRAOUI** : nous avons beaucoup de questions sur les modalités de mise en place de l'UE et avons demandé à Julien MONTILLAUD de nous faire un retour sur qui gère cette EC ? Ce sera compliqué à mettre en place pour la rentrée. Chaque filière doit s'en occuper mais Julien Montillaud s'engage à trouver les intervenants, soit recruter un enseignant contractuel sur 384h.

Au niveau des emplois du temps, nous devons bloquer un créneau et le lui faire remonter.

Au total cela représente 10h de CM + 10h de TD.

Le contenu des CM est validé mais les TD ne sont pas encore fixés.

Concernant les M3C nous n'avons pas d'informations, nous lui poserons la question et devons les valider.

Ce qui nous alerte c'est le problème de disponibilité des salles.

Certaines formations ont remplacé des cours par cette UE en revanche comment faire quand cela n'est pas possible et qu'elle doit être ajoutée ?

C'est à l'ensemble des formations de nous faire remonter ça.

**Sylvie BEPOIX** : je rappelle que ça devait être « à la place de » et pas « en plus de ».

**Yohan SAHRAOUI** : ça doit être remonté dans les emplois du temps. Chaque responsable de formation le fera.

## 7. Révision des statuts de l'UFR SLHS : examen et vote

**Pascal DUCOURNAU** : nous avons eu de multiples allers-retours avec la DGS et le service juridique : certains éléments ont disparu comme la question du vote de défiance qui faisait partie des choses que j'avais demandées.

La réponse du DGS a été que cela est impossible car contraire au code de l'éducation qui prévoit une élection pour 5 ans. Nous avons donc enlevé l'alinéa.

Sur les autres paragraphes : nous avons reçu un certain nombre de commentaires du service juridique. Sur le point de laisser aux membres du CG la possibilité d'écrire dans la liste aux autres membres sans besoin de modération, la DAJI souhaitait maintenir la modération ce à quoi nous avons répondu que chaque membre auto modère déjà les messages. La modération ne disparaît donc pas mais chacun peut s'auto modérer.

Nadège CHEVRE a expliqué à la DAJI que nous fonctionnions déjà selon cette modalité. La DAJI propose de supprimer ce paragraphe. C'est une préconisation qu'on peut suivre ou pas.

Cela va au-delà d'une simple modalité.

Reprenons et balayons le document.

Sur l'emploi du mot « Utilisateurs » ou « Usagers » cela pose-t-il problème ?

**Frédérique BAEHR** : quand on parle d'Utilisateurs ça inclue les personnes qui louent les salles par ex. Alors que les « Usagers » sont ceux qui paient un droit d'inscription.

On parle de la liberté d'expression.

**Pascal DUCOURNAU** : derrière « Utilisateurs » on pourrait nommer tous les utilisateurs : BIATSS, étudiants, enseignants chercheurs.

**Xavier MATHIS** : c'est flou.

**Sasha ABDUL-RAZEK** : ça amène une confusion, il est donc pertinent de le clarifier.

**Frédérique BAEHR** : on gère comment les extérieurs ?

**Yohan SAHRAOUI** : on peut tout simplement les ignorer.

**Frédérique BAEHR** : oui mais comment on les gère du coup ?

**Pascal DUCOURNAU** : s'ils sont là c'est qu'ils ont été autorisés.

Garantir la liberté d'expression aux catégories engage un débat plus compliqué.

**Yohan SAHRAOUI** : cela entre dans la charte d'occupation de nos locaux aux personnes extérieures, pas dans les statuts.

**Pascal DUCOURNAU** : il faut préciser que toute demande de salle doit passer par Direction.

**Frédérique BAEHR** : ce qui veut dire que ça repose sur toi.

**Pascal DUCOURNAU** : j'aimerais la partager. La charte pourrait être rédigée en ce sens-là c'est vrai. La ligne de conduite actuelle est implicite et dit « pas de réunion proprement politique dans les murs de l'UFR ».

**Yohan SAHRAOUI** : c'est-à-dire lorsqu'on a une demande d'un représentant politique ?

**Pascal DUCOURNAU** : oui. Je pense qu'à ce niveau-là la réflexion doit être plus poussée.

**Frédérique BAEHR** : avec des conditions rédigées noir sur blanc.

**Pascal DUCOURNAU** : c'est évident c'est basé sur le principe de respect du lieu qu'est l'Université, sur le respect de la laïcité.

La charte ne doit pas être trop contraignante. Ce doit être un principe très général où l'UFR se porte garante de la liberté d'expression des personnes qui y travaillent. La charte est un autre sujet que les statuts.

Je propose que nous votions ces statuts :

La suppression de l'article 13

Les mentions suivantes : Le Recteur ou La Rectrice et Le Directeur ou la Directrice

2 abstentions

Adopté à l'unanimité.

#### 8. Répartition des représentantes et représentants étudiant dans les Commissions de l'UFR SLHS

**Sasha ABDUL-RAZEK** : il nous faut des chiffres pour donner les noms exacts.

**Pascal DUCOURNAU** : nous avons besoin de :

2 étudiants au Bureau Permanent : Sasha ABDUL-RAZEK et Maxime CONTE

2 étudiants à la Commissions de Vie Etudiante : Marcelin BONNET et Mathieu CHAMBERT

2 étudiants à la Commission Moyens et Patrimoine : Xavier MATHIS et Maxime CONTE

#### 9. Questions diverses :

- Statuts Département Communication et Société :

A faire passer au prochain CG

-Renouvellement du logement NAS de Mohamed Hakkar, concierge à l'UFR SLHS : validé.

Fin du Conseil de Gestion à 12h50.